

INFO CONSEILS

Bois & dérivés

CONSTRUIRE EN BOIS
CONSTRUIRE HUMAIN

N°8

L'information pratique des utilisateurs du bois et de ses dérivés.



Exceptionnel, le bois résiste à tout

UNE EXCELLENTE RESISTANCE AU FEU.

Contrairement à une idée répandue, le bois résiste au feu, et mieux que d'autres matériaux !

Le bois offre une excellente résistance au feu.

Il y a trois raisons à cela : sa mauvaise conductivité thermique, sa teneur en eau et la croûte carbonisée qui se forme, créant rapidement une couche isolante qui freine la combustion jusqu'à l'empêcher.

En outre, lors d'un incendie, une structure en bois perd moins rapidement sa capacité portante qu'une structure en acier ou en béton armé. Le bois transmet 10 fois moins vite la chaleur que le béton et 250 fois moins vite que l'acier. Qui plus est, le bois ne dégage pas de gaz nocifs en brûlant.

Les pompiers et les assureurs le savent !

En Suisse, la police du feu autorise l'utilisation du bois dans les parois coupe-feu ! Quant aux

assureurs, ils n'ont jamais enregistré d'augmentation du taux des sinistres incendie pour les maisons individuelles en bois, et ils n'exigent aucune surprime d'assurance.

Installer une cheminée à foyer ouvert dans une maison bois n'est pas une hérésie !

Il suffit que l'emplacement du coin feu ait été aménagé aux normes de sécurité par le constructeur et que l'installation soit réalisée par un professionnel.

Dans toute cheminée à foyer ouvert, le conduit et le foyer sont parfaitement isolés des bois d'ossature et de menuiseries. Le sol sur lequel est posé la cheminée (ou le poêle) ainsi que le mur auquel elle s'adosse sont incombustibles. Enfin, l'appareil lui-même, qu'il soit à foyer ouvert ou fermé, est constitué de matériaux stables au feu répondant aux règles de sécurité, comme dans tout type de construction.

Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte
par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.



LE BOIS BIEN PROTÉGÉ RÉSISTE PARFAITEMENT AUX ATTAQUES BIOLOGIQUES.

Une maison en bois bien conçue ne subit pas les attaques des insectes xylophages.

Lorsque toutes les règles de l'art sont respectées - choix des bois, traitements certifiés des résineux, mise en œuvre de qualité, etc. - l'ossature bois d'une maison individuelle est parfaitement et définitivement protégée contre les insectes à larves xylophages.

Quant aux termites, xylophages qui fuient la lumière, se déplacent exclusivement dans les sous-sols et ont besoin de beaucoup d'humidité, ils menacent seulement le bois exposé à l'humidité au contact du terrain. Dans les régions où ils sévissent, on s'en protège grâce à un traitement du sol sous la maison avant sa construction.

Pour les fondations, on utilise des bois dont les essences sont naturellement résistantes ou des bois traités chimiquement et en profondeur (à l'autoclave, sous vide et sous pression). On prendra toutefois la précaution de nettoyer le terrain, d'ôter les vieilles souches, de brûler chaque hiver les branches tombées, de stocker le bois de chauffage sur un sol en béton et durant une année au maximum.

En ce qui concerne les champignons, ils se développent dans une zone de bois maintenue à plus de 20% d'humidité et à une température oscillant entre 20 et 38 °C. Une mauvaise aération, l'absence de lumière, un



milieu alcalin et une humidité permanente sont des facteurs aggravants.

Les bons bâtisseurs portent donc toute leur attention sur les techniques qui favorisent l'écoulement rapide de l'eau.

Une entreprise spécialisée offre une garantie sûre.

On ne peut pas déceler un bois traité, car la plupart des insecticides sont sans odeur, sans saveur et sans couleur. La délivrance d'un procès-verbal de traitement est la meilleure des garanties.

La marque de qualité CTB B+, apposée sur les bois certifiés par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA), apporte elle aussi cette garantie.

UNE AUTRE VOIE : EMPLOYER DES ESSENCES PARTICULIÈRES.

Des essences naturellement résistantes.

Nul besoin de traitement pour le chêne, le châtaignier, le western red cedar, le Douglas et le mélèze qui résistent par nature aux insectes à larves xylophages et, purgés de leur aubier, aux champignons. Aucune essence tropicale n'est attaquée par le capricorne de la maison. De plus, le doussié, le teck, le moabi, le movingui, l'ipé sont entièrement réfractaires aux champignons.

En ce qui concerne l'intérieur de l'habitat, les bois de menuiseries de faible épaisseur (lambris, parquets) n'ont besoin d'aucun traitement. Quant aux panneaux constitués de bois dérivés, leur faible épaisseur et les colles utilisées empêchent le développement de tout insecte. ■

Cette fiche d'information vous est gracieusement offerte par votre négociant spécialiste en bois et dérivés.



www.lecommercedubois.info

